

Les démarches participatives

Citoyen, dessine-moi une ville!

Les habitants sont sollicités dans le cadre des projets

Héloïse Gailing SIA Vaud

La notion de participation est apparue dans la politique de la ville européenne à la suite des mouvements contestataires de 1968. D'abord locale et souvent conflictuelle, l'implication de la société civile dans la fabrication de l'environnement bâti s'institutionnalise au cours des années 1980, pour être finalement reconnue comme nécessaire lors du Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992.

En Suisse, la notion de participation est intégrée dans la LAT dès 1979, obligeant ainsi les autorités responsables de l'aménagement du territoire à informer la population et veiller «à ce qu'elle puisse participer de manière adéquate à l'établissement des plans».

Dès lors, l'implication des habitants d'un quartier, d'une ville ou d'un canton dans la fabrication de leur environnement s'est généralisée, se manifestant souvent par le refus et l'opposition qui sont aussi des formes de participation. C'est pourquoi les décideurs cherchent désormais à intégrer la population en amont, dès l'élaboration du cahier des charges, par le biais d'ateliers participatifs qui semblent faciliter l'avancement politique du projet.

Mais comment les professionnels peuvent-ils intégrer ces nouvelles méthodes au sein de la construction? Faut-il ouvrir le dialogue à chaque étape du projet? La ville peut-elle se construire à la manière de Wikipédia?

Débat Urbanités

Maître de l'ouvrage, architecte: qui pilote le projet de construction? BAMO, RMO, qui sont ces spécialistes appelés à seconder les communes? Réponses lors du prochain débat organisé par la SIA Vaud, le 2 décembre à 18 h 30 à l'aula du collège de Villamont à Lausanne. Plus d'infos:

www.vd.sia.ch/urbanites



CENTRE SOCIOCULTUREL DE BOISY

Maison du Désert

Pour faire de cette ancienne demeure aristocratique à Lausanne le nouveau centre identitaire de toute une portion de ville, ce projet de requalification puise des énergies insoupçonnées dans la participation active et généreuse d'une large frange de la population invitée à différents forums, ateliers et commissions. L'architecte se doit d'intégrer cet apport à son processus d'élaboration. Tenter de le nier serait contre-productif et nuirait à l'objectif final: une maison de quartier vivante.

Mandataire: LVPH architectes, Laurent Vuilleumier & Paul Humbert.



VILLE DE LAUSANNE

Partager une histoire commune

La méthode mise en place par la Ville de Lausanne pour les espaces publics du projet Pôle Gare est constituée d'une part d'un processus participatif en dialogue avec les habitants et les usagers, pour partager une histoire commune; d'ateliers consultatifs d'autre part, pour approfondir des thématiques auprès de représentants associatifs et experts issus de la société civile. C'est un partage où les rôles et les attendus de chaque acteur sont clairs.



ATELIER BRUNECKY

Ecoquartier à Pra Roman

La participation fait partie de l'ADN de la Codha, la coopérative bénéficiaire d'un droit de superficie pour le développement d'un écoquartier près du Chalet-à-Gobet. C'est une démarche très concrète qui permet aux futurs habitants du quartier (environ 350 personnes) de contribuer à la définition de leur futur cadre de vie. En tant que lauréats du concours d'architecture et mandataire pour sa réalisation, nous participons et animons avec le maître de l'ouvrage des ateliers qui permettent, tout au long du processus de planification, d'intégrer les idées des coopérateurs dans le projet.

Mandataires: Pont12 architectes.
Maître de l'ouvrage: Codha.